

## Infos Retraités

Le changement politique a créé de fortes attentes pour l'éducation. Le Ministre a annoncé l'examen au Parlement avant la fin de l'année d'une nouvelle loi d'orientation pour l'éducation ainsi qu'un ensemble de mesures pour refonder l'école de la République. Les groupes de travail ont eu lieu, mais le nombre de participants a réduit la voix du SNES-FSU qui n'a pas pu être entendue à la hauteur de sa représentativité dans le second degré. Il est nécessaire que l'ensemble de la profession ne se laisse pas déposséder du débat et participe à toutes les initiatives et notamment à la journée nationale de synthèse des États-Généraux du Second Degré lancée par le SNES, le SNEP et le SNUEP, le 25 Octobre à Paris.

L'annonce de « l'arrêt des suppressions de postes dans la Fonction Publique et la création d'emplois dans les secteurs prioritaires – éducation (40.000 dont 22.000 pour remplacer les départs à la retraite) - justice-sécurité » est certes une bonne chose mais « ne peut être acceptée au prix des suppressions d'emplois des autres ministères, affaiblissant de fait les missions qu'ils ont en charge. »

Le projet de loi de Finances est préparé selon certains conseillers ministériels « dans un cadre de situation financière dramatique ». Malgré quelques mesures fiscales en direction des grosses fortunes, le projet de budget 2013 présenté par le gouvernement n'ouvre pas la perspective du redressement espéré.

L'objectif de réduire les déficits à 3% en 2013 risque d'entraîner des mesures de redéploiement ou de nouvelles ponctions dans les services publics, une mise à contribution des catégories sociales les plus faciles à taxer à savoir les salariés et les retraités.

Tout comme les actifs, les retraités subissent, le gel du barème des tranches d'imposition avec les augmentations prévisibles, la hausse de la fiscalité locale, les augmentations des dépenses de la vie quotidienne, la dégradation du système de protection sociale entraînant la progression du reste à charge. Les difficultés d'accès aux soins pour des raisons

financières touchent des populations de plus en plus larges. D'ailleurs, le projet de loi de financement de la Sécurité Sociale, n'augmente l'ONDAM (*objectif national des dépenses d'assurance maladie*) que de 2,7%, ce qui ne permettra pas d'améliorer la situation. Il est aussi prévu un prélèvement de 0,15% sur tous les retraités imposables, (7 millions seront concernés) pour aider au redressement des comptes de la Sécurité Sociale en 2013. Et, à partir de 2014, ce sera 0,3%, pour financer la dépendance selon la déclaration de la ministre Michèle Delaunay. Si le premier ministre a déclaré « qu'aucune disposition qui concerne soit la CSG, soit l'abattement n'est envisagé dans le budget », le Haut Conseil du financement de la protection sociale est chargé de remettre un rapport au premier trimestre 2013 en vue d'une réforme législative. De même, une réforme des retraites interviendra en 2013.

En tout état de cause, ne nous laissons pas entraîner dans le piège de la division entre actifs et retraités. Trop d'inexactitudes tiennent lieu d'arguments comme on l'a vu récemment au sujet de la CSG et de l'abattement dont les retraités auraient bénéficié, qui ont dû être démentis.

Rappelons que les retraités sont un des moteurs de la consommation, donc de la croissance, qu'ils sont les pivots de la solidarité intrafamiliale, et que la plupart des associations reposent sur eux.

Les retraités continuent d'avoir de bonnes raisons de défendre leurs revendications.

**En conséquence, soyons très nombreux à la mobilisation unitaire des Unions Confédérales des Retraités, de la FGR-FP et de la Section Fédérale des Retraités FSU :**

- pour la défense et la progression du pouvoir d'achat
- pour la prise en charge de la perte d'autonomie par un financement public et solidaire
- pour l'accès égal à des soins de qualité pour tous et partout.

Robert Jacquin

**Manifestation jeudi 11 Octobre**, dans tout le pays

**PARIS RV 13H30 Sèvres -Babylone en direction de l'Assemblée Nationale**, véhicule ballon FSU

*rue de Sèvres, métro Duroc, boulevard des Invalides, métro Saint François Xavier.....*

## Sorties

## Conférences

## Rencontres

Mardi 16 Octobre 14h	Mardi 27 Novembre 14h
<p><b>De l'Art nouveau à l'Art Déco dans le 16<sup>ème</sup> arrondissement</b></p> <p><b>RV</b> Haut du square Henri Collet (rue Gros- rue La Fontaine). M° Jasmin (L9) ou Kennedy Radio France (RER C)</p> <p>Inscription: Sylvie PRÉVOST : 06.75.41.89.01 Claude SMADJA : 06.12.53.24.08</p>	<p><b>Arbres historiques et remarquables au cœur de Paris</b></p> <p>avec Georges Feterman Métro Chemin Vert (angle rue Saint Gilles)</p> <p>Inscription : Claude SMADJA : 06.12.53.24.08</p>
Lundi 10 Décembre 14h	Et ensuite
<p><b>De la connaissance des gènes aux problèmes de société qu'elle pose</b></p> <p>SNES 46 avenue d'Ivry Paris 13° (2ème étage)</p> <p>Conférence-Débat de Marie France HEILBRONNER</p>	<p><u>décembre</u> Musée du chocolat (Annette Krakowski). <i>Demi-journée.</i></p> <p><u>janvier</u> <i>Conférence</i> : La naissance de la faïence industrielle au XVIII<sup>ème</sup> siècle (Christian Maire)</p> <p><u>février</u> Musée des Arts décoratifs (Histoire du meuble, dans le prolongement de la sortie faubourg Saint-Antoine (Annette Bigaud) <i>Demi-journée.</i> et/ou Maison de Rodin à Meudon (Roland Lescale) <i>Demi-journée.</i></p> <p><u>mars</u> Visite de Noisiel dont la chocolaterie Meunier. <i>Journée</i></p> <p><u>avril</u> Ballade dans l'Est parisien ; l'habitat social, passages et villas, Buttes Chaumont, Canal de l'Ourq, le « 104 »... <i>Journée</i></p> <p><u>mai</u> Troyes, la vieille ville, la cathédrale, le musée. <i>Journée.</i></p> <p>Voyage et ballades dans le Calvados ; site géologique des Vaches noires, Bayeux... <i>Deux ou trois journées.</i></p>
<p><b>MGEN Mercredi 14 novembre 15h - 19h</b></p> <p>Université 200 avenue de la République-Nanterre</p> <p><b>"Accès aux soins, lutte contre les inégalités dans le cadre d'une nouvelle politique de santé."</b></p> <p>Colloque régional ouvert à tous</p> <p>entrée sur réservation <a href="mailto:colloquenanterre14nov12@mgen.fr">colloquenanterre14nov12@mgen.fr</a></p> <p>Programme : <a href="http://www.mgen.fr">www.mgen.fr</a> saisir 92 en page d'accueil</p>	
En réserve	
<p><i>Conférences</i></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Monique et Michel Pinçon-Charlot</li><li>- Jean-Pierre Brovelli : l'Histoire de l'Italie (unité italienne, fascisme)</li></ul>	

## Les retraités à nouveau dans la ligne de mire

La FSU dénonce la mise en place d'une taxe sur les revenus imposables des retraités de 0,15% en 2013 et 0,30% en 2014. Ces mesures font suite à la suppression de la 1/2 part pour les veufs et les veuves. Et au fait que le nombre de retraités imposables a augmenté suite au gel du barème de l'impôt par le précédent gouvernement.

Cette nouvelle contribution vise à aligner les retraités sur les employeurs qui versent 0,3 % pour financer la dépendance, leurs salariés effectuant depuis 2005 une journée de travail gratuite dite de « solidarité ».

Cette contribution doit rapporter 350 millions en 2013 et 700 en 2014, soit quatre fois plus que la surtaxe à 75 % sur les revenus supérieurs à un million d'euros. Elle est proportionnelle et non progressive pour les retraités imposables (6 retraités sur 10) et n'est pas ciblée sur les seuls retraités aisés.

En 2013, le produit de la contribution sur les retraites renflouera le fonds de solidarité vieillesse (qui finance notamment les droits à retraite des chômeurs).

En 2014, « il sera affecté à la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie en vue de la réforme de la dépendance. » Elle préfigure de nouvelles mesures comme l'alignement du taux de CSG sur celui des actifs clairement envisagé pour 2013.

Cette dérogation de fait aux principes de solidarité collective qui fondent la Sécurité Sociale, puisqu'on demande aux seuls retraités un effort d'*autofinancement* d'une éventuelle perte d'autonomie, laisse mal augurer du contenu de la future loi et des propositions gouvernementales sur les évolutions des modalités de financement de l'ensemble de la protection sociale. Ces mesures sont une raison supplémentaire pour manifester le 11 octobre prochain pour le pouvoir d'achat, l'accès aux soins et un financement public pour la prise en charge solidaire de la perte d'autonomie.

# LA CRISE DE L'EURO DE SA GENÈSE AU DÉCLENCHEMENT DE CELLE DE LA DETTE

Conférence du 02 octobre 2012

## Le mode de construction de L'Europe est à la source de la crise de l'Euro.

Qu'entend-on par « crise de l'Euro » ? Pour répondre à cette question on peut dire qu'on considère comme situation de crise la défiance manifestée par les prêteurs internationaux, banques, compagnies d'assurances, ou fonds d'investissements, à l'égard des pays surendettés de la zone Euro. Le qualificatif de crise, vient des conséquences de cette défiance. Ces États-membres doivent emprunter pour rembourser leurs dettes et les taux d'intérêt qui leurs sont proposés sont tels qu'ils accroissent le risque de défaut de paiement. Pour emprunter à moindre coût, ils peuvent demander l'aide des institutions européennes mais les conditions d'austérité qui leur sont imposées dépriment leur économie et celle de la zone Euro.

Cette crise de l'Euro est, en quelque sorte, **inscrite dans l'histoire de la construction européenne**, parce que **le recours à l'élargissement du marché a prédominé sur la coopération** pour rapprocher les États-membres. Il faut entendre par élargissement du marché, l'abolition des frontières qui peuvent freiner les échanges mais aussi la réduction du secteur public et la dérèglementation financière.

La physionomie de l'économie, résultant du mode de rapprochement des États conditionne grandement la viabilité de la monnaie unique. **Pour que cette monnaie soit viable il faut que les économies dans lesquelles elle circule forment un tout cohérent.** Or l'insuffisance des politiques coopératives en vue d'unifier les niveaux de développement a laissé persister de grandes différences entre les situations économiques et financières des États-membres. Si bien que, lorsque la crise financière mondiale est survenue en 2008-2009, la dette des plus faibles a explosé. Et l'aide des instances européennes s'est limitée à des prêts sous condition d'austérité, parce que les traités interdisaient une aide plus large. En particulier il est interdit à la Banque Centrale Européenne de prêter directement aux États-membres.

L'aboutissement à une Europe des marchés génératrice de crise était prévisible dès le traité de Rome de 1957 instituant le marché commun. Il fait une référence explicite à la concurrence, comme socle de l'union, en son article 3 alinéa f : les institutions communautaires « **établissent un régime assurant que la concurrence n'est pas faussée dans le marché commun.** » L'analyse de la crise d'aujourd'hui confirme cet enracinement historique.

Jean-Pierre Brovelli

## De la crise de la dette à la crise de l'euro

Aujourd'hui les pays européens sont fortement endettés. Le seul remède que leur imposent l'Europe et le FMI est l'austérité qui frappe de plus en plus les populations, notamment les plus défavorisées, et qui enfonce encore plus ces pays dans l'endettement. Dans de nombreux pays européens la crise sociale et politique s'approfondit.

Nous devons réaffirmer que la dette n'est qu'un prétexte pour imposer ces politiques d'austérité. Nous devons rétablir la vérité. Non la dette n'est pas due au laxisme dépensier des gouvernements mais à la diminution des recettes fiscales en faveur des plus riches et au prélèvement des banques ; non, lorsqu'il s'endette l'état ne peut être comparé à un ménage ; non, ce ne sont pas les générations futures mais celles actuelles qui supportent le coût de la dette ; oui, la dette peut être bénéfique.

Contre l'austérité nous affirmons qu'il y a des solutions justes et efficaces pour lutter contre la dette : annuler les dettes illégitimes (celles qui proviennent des banques qui ont accumulé d'énormes profits au détriment des contribuables et des baisses d'impôt au profit des plus riches) ; réformer la BCE ; réformer la fiscalité dans le sens de la justice sociale et de l'efficacité économique ; contrôler la finance internationale ; conduire une politique de croissance économique.

La crise de la dette a entraîné dans son sillage celle de l'euro. Pour sortir de celle-ci il faudrait que nos dirigeants fassent leur révolution copernicienne en changeant totalement de politique économique et sociale. Au contraire les dernières mesures prises (MES, TSCG, achat de titres souverains par la BCE) renforcent les politiques libérales. Dans cette situation, la Grèce et à sa suite d'autres pays, pourraient quitter la zone euro provoquant son éclatement. Nous pensons que cet éclatement ne serait pas la catastrophe annoncée, s'il est organisé en amont, parce que l'euro, tel qu'il a été conçu, est une arme redoutable à l'égard des salaires et de la protection sociale. Mais nous ne renonçons pas à l'idée d'une Europe sociale, solidaire et démocratique qui devrait être construite non pas autour d'une monnaie unique mais d'une monnaie commune.

Seule l'action des masses populaires et l'union des peuples européens, dans les plus brefs délais, permettront de construire cette Europe. C'est le défi auquel nous sommes confrontés.

Gilbert Ricard

# Calendrier

**Jeudi 11 octobre\***  
**13h30 Sèvres Babylone**  
**Manifestation des Retraités**

**Mardi 16 octobre 14h**  
**Sortie de l'Art nouveau**  
**à l'Art Déco dans**  
**le 16ème Arrondissement**

**Jeudi 25 octobre\***  
**États Généraux**  
**du 2nd degré**

**du 08 au 29 novembre**  
**Vote d'orientation FSU**

14-15 novembre\*  
« Journées d'automne »

19 novembre  
Bureau S1-Retraité 75

**Jeudi 22 novembre 14h**  
**Assemblée Générale**  
**du S1-Retraité de Paris**

**Mardi 27 novembre 14h**  
**Arbres historiques**  
**et remarquables**  
**au cœur de Paris**

3 et 4 décembre  
Assemblée des  
Responsables « Retraités »  
du SNES

du 11 au 16 février 2013  
Congrès Fédéral FSU  
À Poitiers

## PLF 2013 :

### **Il faut ouvrir des discussions sur l'emploi dans la fonction publique et les services publics**

Le gouvernement vient de présenter en Conseil des ministres le projet de loi de finances 2013. Dans une période où la montée du chômage, les prévisions de croissance en baisse, la possibilité même d'une récession en France imposent une réorientation complète des politiques économiques et sociales et des mesures rapides en faveur de l'emploi et du pouvoir d'achat, les attentes sont fortes.

Le gouvernement propose un effort de 30 milliards d'économie qui s'ajoute aux 6 milliards de hausse d'impôts votés en juillet dernier. Si certaines mesures fiscales vont dans le bon sens (mise à contribution des plus hauts revenus et des grandes entreprises, relèvement de l'ISF, intérêts et dividendes soumis au barème de l'impôt sur le revenu, fin de la niche « Coppé » ...), ce n'est pas la réforme fiscale d'ampleur indispensable. L'objectif affiché de réduction à 3% du PIB en 2013 du déficit public et de la construction des budgets nationaux dans le cadre d'une « règle d'équilibre budgétaire » imposée par le TSCG européen (traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance) conduit à de nouvelles restrictions dans les dépenses publiques. C'est pourquoi la FSU demande aux parlementaires de ne pas le ratifier. Le gouvernement ne doit pas s'inscrire dans la poursuite d'une logique d'austérité et de réduction des dépenses publiques qui réduisent les revenus, la consommation, la production et par conséquent... les recettes fiscales.

Si la FSU apprécie positivement l'annonce de l'arrêt des suppressions des postes dans la fonction publique et les créations d'emplois dans les secteurs prioritaires (Éducation, justice, sécurité), elle ne peut accepter que cela se fasse au prix de suppressions d'emplois dans les autres ministères affaiblissant de fait les missions qu'ils ont en charge. Pour améliorer la qualité des services aux usagers et les conditions de travail des personnels, il est nécessaire de créer aussi des emplois dans d'autres secteurs. De même « les contraintes budgétaires » ne peuvent être indéfiniment utilisées pour ne pas négocier la revalorisation des salaires des agents de la Fonction publique et des services publics.

Le gel des dépenses en valeur va peser sur des collectivités territoriales déjà en difficulté. Les finances publiques ne se résument pas à des charges pour un pays, elles représentent avant tout les conditions indispensables pour permettre au plus grand nombre l'accès aux services publics, aux prestations sociales. Elles sont un levier des politiques publiques d'emploi, de logement...et jouent un rôle moteur dans le développement de l'activité économique.

C'est pourquoi la FSU demande l'ouverture de discussions sur la question de l'emploi dans la Fonction publique et les services publics.

Pour la FSU, il est temps de rompre avec l'idée que la Fonction publique serait une charge. Elle est bien un investissement d'avenir, une chance qui contribue à davantage de justice sociale, d'égalité et un atout pour sortir de la crise. Dans le contexte que nous connaissons, cela prend encore davantage de sens.

*Communiqué de presse de la FSU Les Lilas, le 28 septembre 2012*